



SOUTIEN AUX AGENT.ES DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE de PERPIGNAN

La mobilisation se poursuit en soutien aux agent.es de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de l'unité de Perpignan avec un comité de soutien au tribunal administratif de Toulouse ce jeudi 29 avril matin.

Symbole fort, les décisions de mutations qui éloignent ces fonctionnaires à plus de deux heures de Perpignan seront effectives le 1er mai, journée internationale des travailleurs et travailleuses !

La CGT a organisé les 23 février et 23 mars des rassemblements de soutien, interpellé la direction interrégionale et le ministère de la justice qui a joué la montre pour finalement camper sur ses positions lors de l'audience du 13 avril dernier.

Sanctions déguisées alors qu'il n'y a aucune faute professionnelle ainsi que le confirme le ministère... Mutations forcées alors que la mobilité choisie pouvait permettre aux agent.es qui le souhaitaient de changer d'affectation... Remplacement de fonctionnaires formés et expérimentés par des contractuel.les pour le suivi éducatif de mineurs dans un cadre pénal... On marche sur la tête !

Face à cette maltraitance, les personnels de l'unité de Perpignan ont décidé de contester ces décisions devant le juge administratif qui statuera en référé sur 2 dossiers le 27 avril à Montpellier puis sur 4 autres, dont ceux de nos deux camarades de la CGT le jeudi 29 avril. La CGT soutient l'ensemble de ces collègues dans ces actions en justice.

Cette affaire intervient dans un contexte où le gouvernement poursuit ses contre réformes qui précarisent toujours plus la jeunesse et font le choix du répressif sur l'éducatif, à l'image du code pénal de justice des mineurs qui sera en application en septembre prochain et qui met fin à l'ordonnance de 1945.

Pourtant, plus que jamais la Justice et la protection de l'enfance doivent pouvoir avoir les moyens d'assurer leurs missions et répondre aux besoins des enfants en danger et de leurs familles ! Le renforcement du service public est vital pour l'intérêt général !

POUR REJOINDRE LE COMITE DE SOUTIEN

JEUDI 29 AVRIL À 9 heures

DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE - 68, rue Raymond IV

Accès : Métro : Station Marengo SNCF ou Bus : Station Matabiau

Parking public : Jean Jaurès ou Jeanne d'Arc

Le 26 avril 2021